INITIALES DU MAIRE
PC
NL
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

RÈGLEMENT NUMÉRO 268

DÉCRÉTANT L'ADHÉSION AU SERVICE DU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande afin d'adhérer au service du transport adapté de la région de l'Amiante;

ATTENDU QUE nous nous soucions du bien-être de nos citoyens;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 17 octobre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Paré et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 268 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

QUE La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adhère au service du transport adapté de la région de l'Amiante selon le coût établi par individu à compter de l'année 2008.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Philippe Chabot
Maire

Nathalie Laflamme
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Avis de motion : 17 octobre 2007
Adoption : 5 novembre 2007
Publication : 6 novembre 2007
Entrée en vigueur : 6 novembre 2007